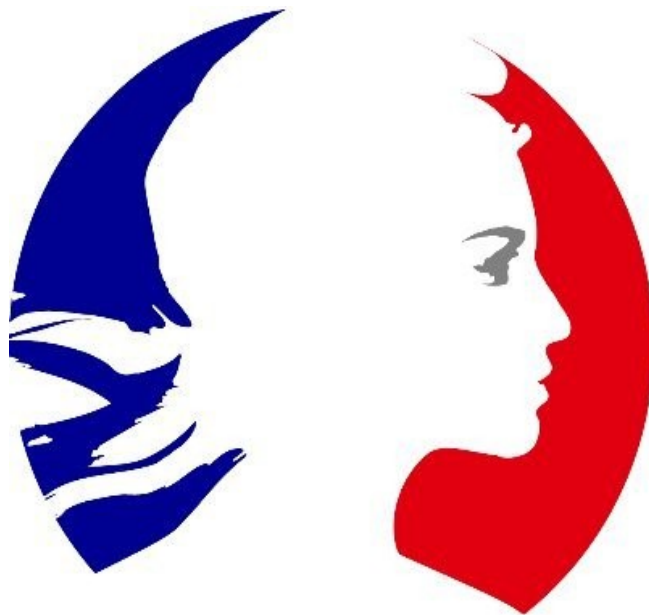




# FORCE OUVRIÈRE CENSURÉ !!!

Le 29 mai 2020

Jeudi 28 mai 2020, s'est tenu un conseil d'évaluation sur le centre pénitentiaire d'Avignon-Le Pontet, chargé d'évaluer les conditions de fonctionnement de l'établissement et le cas échéant de proposer, toutes mesures de nature à les améliorer.



Ce conseil est présidé par le préfet du Vaucluse, en présence de Monsieur ALVES, Directeur Interregional des Services Pénitentiaires de Marseille et de Monsieur MBELEG, Chef d'établissement, conformément à la circulaire du 23 janvier 2012 relative au conseil d'évaluation.

Selon l'article 5 de la loi pénitentiaire, le conseil d'évaluation est chargé d'évaluer les « conditions de fonctionnement de l'établissement » et peut proposer toutes mesures de nature à améliorer les conditions de fonctionnement de l'établissement.

Qu'elle ne fût pas la surprise de **FORCE OUVRIÈRE**, lorsque jeudi 28 mai au matin, les représentants du bureau local et régional ont découvert, la tenue de ce conseil !!!

**LES MEMBRES DU BUREAU LOCAL FORCE OUVRIÈRE  
N'ONT PAS ÉTÉ AVERTIS DE CE CONSEIL !!!**

**La direction locale veut-elle DÉLIBÉRÉMENT  
museler FORCE OUVRIÈRE ???**

**FORCE OUVRIÈRE DÉNONCE** le non respect du paragraphe 3.1.3 de la circulaire du 23 janvier 2012 relative au conseil d'évaluation, concernant l'information aux organisations syndicales.

**FORCE OUVRIÈRE EXIGE** et **REVENDIQUE** plus de transparence et de communication de la part de la direction locale !!!

Le bureau local

